

AGENT.E DE SERVICE POLYVALENT.E DES CRÈCHES ATEPE

**La Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE) de la Mairie de Paris
ouvre un recrutement d'Agent Technique de la Petite Enfance (ATEPE)
en vue de titularisation.**

LES MISSIONS

3 fonctions sont assurées indistinctement :

Fonction en cuisine :

- Élaboration des menus adaptés en collaboration avec le.la directeur.rice et l'équipe de la crèche ;
- Préparation des repas à base de produits frais et confection des plats dans la cuisine de la crèche en respectant des règles de diététique et d'hygiène applicables aux collectivités publiques ;
- Entretien des matériels ;
- Gestion des stocks.

Fonctions d'entretien (ménage) :

- Assurer l'hygiène et la mise en état des locaux de jeux et de repas des enfants et celles des annexes (couloirs, local à poussettes, escaliers ...) ;
- Savoir utiliser des méthodes et des matériels de collectivité très différents de ceux des particuliers ;

Cette fonction nécessite, notamment, le sens de la sécurité car elle s'effectue dans un lieu recevant des enfants. Ainsi, il convient de mettre hors de portée des enfants les produits toxiques et d'utiliser des produits adaptés.

Fonctions de lingerie :

- Assurer la distribution du linge propre dans les différentes sections de la crèche ;
- Assurer un entretien consciencieux du linge.

TEMPS / HORAIRES DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

38H30 hebdomadaires avec 25 jours de RTT.

En fonction des horaires d'ouverture des crèches, le service peut débuter à 07h30 ou se terminer à 19h00.

Rémunération mensuelle nette : 1480€ en début de carrière.

PROFIL REQUIS

Remplir les conditions générales d'accès aux emplois permanents de la fonction publique :

- Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un État membre de l'Union Européenne ;
- Pour les ressortissants français, avoir effectué la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou être recensé.
- Ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Jouir de ses droits civiques.

ET

- Avoir un diplôme, une formation ou une expérience professionnelle dans les domaines de la restauration collective ou sanitaire ou en matière d'hygiène des locaux ou avoir une expérience en crèche.
- Connaitre les normes d'hygiène et de sécurité en collectivités ;
- Avoir le sens de l'organisation ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Être apte au port de charges lourdes ;
- Pouvoir justifier des vaccinations suivantes :
 - Intra-dermo réaction à la tuberculine positive datant de moins d'1 an. Si le résultat est négatif, la vaccination par le B.C.G. est obligatoire
 - Attestation de vaccination D.T. Polio datant de moins de 10 ans. Dans le cas contraire, il est recommandé une revaccination DT Polio coqueluche ;
 - Pour les femmes, séro-diagnostic de rubéole et, en cas de résultat négatif, certificat de vaccination antirubéolique ;
 - Vaccinations fortement recommandées : rougeole, varicelle, hépatites A et B, oreillons, coqueluche.

Les candidats doivent fournir leur carnet de vaccination.

MODALITÉS ET PLANNING DU RECRUTEMENT

Recrutement sur test avec des épreuves écrites, pratique et orale après présélection des candidatures.

Les épreuves écrites d'admissibilité :

1. Questionnaire à choix multiple portant sur des exercices de calcul simple, de la logique appliquée aux fonctions et des connaissances relatives à l'hygiène des locaux et du linge de collectivités et aux règles de base en matière de restauration collective.
Durée : 45 mns – Coefficient 1.
2. Cas pratiques de logique organisationnelle appliquée aux fonctions.
Durée : 45 mns – Coefficient 1.

Les épreuves d'admission :

1. Épreuve pratique de mise en situation professionnelle en cuisine.
Durée : environ 10 mns – Coefficient 1.
2. Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir le poste au cours duquel le candidat disposera des 3 premières minutes pour exposer son parcours professionnel et ses motivations pour le poste.
Durée : 15 mns – Coefficient 1.

Planning du recrutement :

- Fin des positionnements : 26/09/2019
- Résultat des commissions de présélection : mi-octobre

Pour les candidats présélectionnés :

- Date des épreuves écrites : 22/11/2019

Pour les candidats ayant validés les épreuves écrites :

- Date des oraux et cas pratiques : à compter du 06/01/2020.

POUR CANDIDATER

Contactez votre conseiller.ère Mission Locale de Paris.